

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2012

Le vingt-six Mars deux mille douze, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, Mme Valérie INGLIN Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, M. Loïc RANCHERE, Mme Odile BOSSERT, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, Mme Marie-Noëlle AIMARD, Mme Marie-Claire RAGOT et M. Philippe FAUCON.

ETAIENT ABSENTS : M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, M. Christian GRIPPON et M. Arthur JONES qui respectivement donné pouvoir pour voter en leur lieu et place, à Mme Odile BOSSERT, M. Michel GORNARD et M. Fabrice MICHELET ainsi que Mme Martine GENDRAUX non représentée

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Valérie INGLIN

Monsieur le Maire accueille l'assemblée et indique que du fait d'un contretemps, la délégation du Conseil Municipal de Jeunes fera son exposé ultérieurement.

Après adoption du compte rendu de la séance du 27 Février 2012, Monsieur le Maire rappelle que les synthèses du compte administratif 2011 et du projet de budget primitif 2012 ainsi que les documents budgétaires élaborés par la commission « Finances », ont été transmis aux élus avec la convocation. Il invite les élus à poser les questions que ces propositions ont pu susciter.

Il précise qu'il va en faire une présentation la plus explicite possible afin d'appréhender les implications des affectations qui sont faites et notamment quant aux marges de manœuvre de la collectivité.

Il propose par ailleurs, dans l'attente de la notification des derniers éléments et notamment du montant de la Dotation de Solidarité Rurale 2012, de surseoir à l'adoption du budget primitif du budget principal car ce montant (non négligeable) pourra influencer les affectations de crédits. Il est précisé par ailleurs, que le vote des taux des impositions communales se fera simultanément. Le report maximum de la date d'adoption du budget court 15 jours après la dernière notification qui doit être transmise par les services préfectoraux avant le 15.04.2012. Monsieur le Maire indique que la prochaine séance est d'ores et déjà programmée le 16 avril 2012.

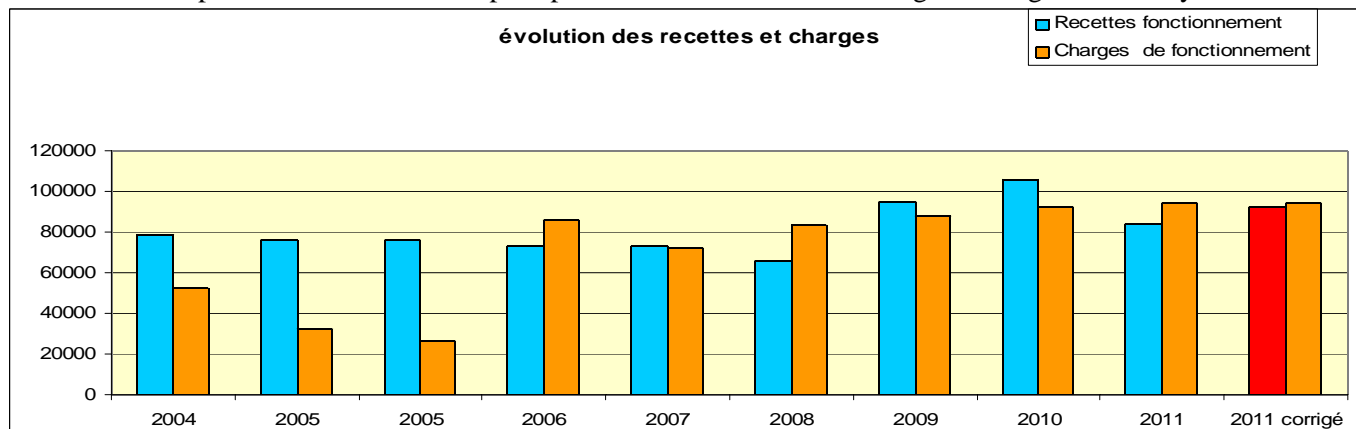
Le Conseil Municipal entérine cette proposition et délibère comme suit quant aux comptes administratifs (document budgétaire de l'ordonnateur - le Maire) qui doivent être en conformité avec les comptes de gestion (document budgétaire du comptable - le Trésorier), les deux retraçant les écritures de l'année antérieure, et quant aux budgets primitifs 2012 des budgets annexes.

SERVICE DES EAUX

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2011 :

Section de fonctionnement

Véolia a été invitée à procéder à une régularisation du montant de la surtaxe 2011 dont le montant versé était erroné. Le bilan des écritures de l'année avec et sans cette correction de 8 352 € qui ne sont donc pas intégrés sur l'exercice 2011, est commenté. L'évolution des recettes et charges depuis 2004 est présentée et permet de constater que l'équilibre de la section de fonctionnement est fragile. Les efforts faits par les consommateurs pour limiter leurs consommations ont malheureusement pour conséquence d'augmenter le tarif de l'eau et en particulier de la partie forfaitaire correspondant à l'abonnement pour permettre d'honorer des contingents obligatoires au Syndicat AEP 4B



Section d'investissement

Comme convenu, la quote-part des travaux de l'aménagement de l'avenue centrale afférents au réseau d'eau, a été affectée à sur ce budget annexe pour un montant de 67 666 € TTC auxquels se sont ajoutés les travaux d'extension du réseau dans le cadre d'une construction aux Vaux et l'agrandissement d'une fosse à compteur soit 6 967 € TTC.

Le résultat de l'exercice 2011 se décompose ainsi :

	Recettes	Dépenses	Résultat 2011	Report du résultat de l'exercice 2010	RESULTAT CUMULE 2011
Fonctionnement	83 799,56 €	94 049,12 €	-10 249,56 €	23 125,45 €	12 875,89 € *
Investissement	53 007,43 €	95 732,25 €	-42 724,82 €	57 443,69 €	14 718,87 €
		résultats cumulés	-52 974,38 €	80 569,14 €	27 594,76 €

Le Compte administratif et le Compte de Gestion 2011 du service des eaux sont adoptés à l'unanimité.

* Après discussion, et considérant que la recette 2012 est directement liée à la consommation qui ne peut être évaluée précisément, le Conseil Municipal sur proposition de la commission «Finances », par prudence, décide de maintenir l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2011 soit 12 875.89 €, en fonctionnement.

Monsieur Gornard suggère alors de contracter un prêt complémentaire à celui de 36 000 € qui a été fait pour financer les travaux de l'avenue. Cette proposition également envisagée par la commission « Finances » qui a consulté les organismes bancaires, est entérinée par le Conseil Municipal qui autorise Monsieur le Maire à contracter un prêt complémentaire de 15 000 € auprès de la Caisse d'Épargne sur une durée de 15 ans au taux fixe de 4.74 %.

BUDGET PRIMITIF 2012 :

Sur proposition de la commission, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le BP 2012 du service d'eau se décomposant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 110 876 €
SECTION D'INVESTISSEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 90 819 €

LOTISSEMENT DE LA GARE

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011 :

	Recettes	Dépenses	Résultat 2011	Report du résultat de l'exercice 2010	RESULTAT CUMULE 2011
Fonctionnement	79 792,49 €	35 688,58 €	44 103,91 €	22 617,91 €	66 721,82 € *
Investissement	46 166,50 €	52 659,25 €	-6 492,75 €	-34 514,78 €	-41 007,53 €
		résultats cumulés	37 611,16 €	-11 896,87 €	25 714,29 €

Le Compte administratif et le Compte de Gestion 2011 du Lotissement de la Gare, sont adoptés à l'unanimité.

* Après discussion, le Conseil Municipal sur proposition de la commission «Finances », statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 constatant que le compte administratif 2011 présente un EXCEDENT D'EXPLOITATION de 66 721.82 €, décide, de répartir ce résultat comme suit :

- 24 721.82 € en excédent antérieur reporté en section de fonctionnement
- 42 000.00 € à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » en section d'investissement pour le remboursement du capital des emprunts.

BUDGET PRIMITIF 2012 :

Sur proposition de la commission, le Conseil Municipal tenant compte de l'évolution de la reconduction du reversement de 10 000 € sur le budget principal pour la réalisation de travaux dans les autres logements communaux non intégrés dans ce budget annexe et de la volonté de remplacer tous les radiateurs vétustes des logements du lotissement de la gare, adopte, à l'unanimité, le BP 2012 du lotissement de la gare se décomposant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 101 822 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 96 308 €uros

COMMERCE RESIDENCE GONTIER

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011 :

	Recettes	Dépenses	Résultat 2011	Report du résultat de l'exercice 2010	RESULTAT CUMULE 2011
Fonctionnement	667.41 €	667.41 €	0 €	0 €	0 €
Investissement	9 879.87 €	9 879.87 €	0 €	0 €	0 €
		résultats cumulés	0 €	0 €	0 €

Le Compte administratif et le Compte de Gestion 2011 du Commerce Résidence Gontier, sont adoptés à l'unanimité.

Un budget primitif 2012 sera nécessaire pour les écritures de sortie de l'actif de la partie Bar Pmu ayant fait l'objet du contrat de crédit bail avec Monsieur et Madame Ducros dont la levée d'option a été fait le 12er décembre 2011.

GARENNE DU BOIS AUX PINS

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011 :

	Recettes	Dépenses	Résultat 2011	Report du résultat de l'exercice 2010	RESULTAT CUMULE 2011
Fonctionnement	408 052.42 €	206 680.16 €	204 372.26 €	- 329 492.19 €	- 125 119.93 €
Investissement	178 737.65 €	408 052.42 €	- 229 314.77 €	- 106 137.65 €	- 335 452.42 €
		résultats cumulés	- 24 942.51 €	- 435 629.84 €	- 460 572.35 €

Le Compte administratif et le Compte de Gestion 2011 de la Garenne du Bois aux Pins, sont adoptés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2012 :

Sur proposition de la commission, le Conseil Municipal est informé que les écritures correspondant aux encaissements des ventes de parcelles réalisées en 2011, seront intégrées au Budget Primitif 2012 qui est ainsi adopté, à l'unanimité,

SECTION DE FONCTIONNEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 125 119.93 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 408 053.00 €uros

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Comme indiqué en introduction, Monsieur le Maire s'emploie à expliquer le mécanisme budgétaire en mettant en exergue les conséquences d'une augmentation de l'affectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement. En effet, ce virement permet soit de minorer les emprunts nécessaires aux financements des projets décidés soit de disposer d'un autofinancement plus fort pour de nouveaux investissements.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011 :

Monsieur le Maire commente les divers tableaux comparatifs des Compte administratif 2010, Budget primitif 2011 et Compte administratif 2011.

La comparaison avec le budget primitif 2011 voté en avril met en évidence les différences entre la prévision et la réalisation. La comparaison avec le compte administratif 2010 permet de voir l'évolution entre les deux années.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CPT	DEPENSES	CA2010	BP2011	CA 2011	CA2011 / BP2011		CA2011 / CA2010	
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	398 517,41 €	397 010,00 €	369 006,67 €	-28 003,33 €	-7,05%	-29 510,74 €	-7,41%
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK	182 088,58 €	193 200,00	167 859,18	-25 340,82 €	13,12%	-14 229,40 €	-7,81%
61	SERVICES EXTERIEURS	155 701,33 €	137 800,00	136 008,63	-1 791,37 €	-1,30%	-19 692,70 €	12,65%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	42 382,70 €	47 010,00	45 090,36	-1 919,64 €	-4,08%	2 707,66 €	6,39%
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	18 344,80 €	19 000,00	20 048,50	1 048,50 €	5,52%	1 703,70 €	9,29%
12	CHARGES DE PERSONNEL	730 975,31 €	740 000,00	738 032,10	-1 967,90 €	-0,27%	7 056,79 €	0,97%
14	ATTENUATION DE PRODUITS	310,00 €	0,00		0,00 €		-310,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	246 646,52 €	267 500,00	292 411,51	24 911,51 €	9,31%	45 764,99 €	18,55%
66	CHARGES FINANCIERES	40 768,92 €	67 000,00	68 104,05	1 104,05 €	1,65%	27 335,13 €	67,05%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12,41 €	0,00	28 163,85	28 163,85 €	#DIV/0!	28 151,44 €	
	TOTAL	1 417 230,57 €	1 471 510,00 €	1 495 718,18 €	24 208,18 €	1,65%	78 487,61 €	5,54%
	TOTAL SANS CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 417 218,16 €	1 471 510,00 €	1 467 554,33 €	-3 955,67 €	-0,27%	50 336,17 €	3,55%

Compte 011 (charges à caractère général)

Malgré une prévision calculée a priori au plus juste, des économies ont été réalisées puisque ce chapitre a diminué de plus de 7% entre 2010 et 2011.

Compte 60 (achats et variation de stocks)

Les comptes des fluides ont été maîtrisés et le compte 60621 (combustibles) a diminué de 24%. Cette baisse, très sensible, est due notamment à un début et une fin 2011 très cléments par rapport aux températures. Le changement de la chaudière du Centre Culturel a contribué également à la diminution importante de la consommation.

Les crédits consommés pour les autres comptes sont conformes aux prévisions.

Compte 61 (services extérieurs)

Les prévisions ont été respectées et montrent qu'elles avaient bien été évaluées. La diminution forte par rapport au CA 2010 est due à des mauvaises affectations en 2010. En réalité, la différence est moindre.

Compte 62 (autres services extérieurs)

Si ce compte a augmenté en 2011 par rapport à 2010, il est néanmoins en deçà des prévisions du BP. Cette augmentation est due principalement au compte 6226 (2457 € en 2011) qui était à 0 en 2010. Il représente les honoraires versés à « Point-Org Sécurité » pour l'élaboration du Document unique (évaluation des risques professionnels).

Compte 63 (impôts et taxes)

La prévision a été dépassée, malgré une prévisibilité, due à une sous-estimation du montant global.

Compte 012 (charges de personnel)

Ce poste, qui représente plus de 50% de la dépense totale de fonctionnement, prévu à 740 000 € a été réalisé à hauteur de 99.7 % avec une dépense de 738 032 € ; ce qui montre que l'estimation en début d'année a été juste.

Quand on regarde en détail le compte, on s'aperçoit que les remplacements représentent un montant de 55 246 €, montrant ainsi financièrement d'une part les absences pour maladie de deux agents pendant de longs mois et un congé maternité, et d'autre part le remplacement de ces agents pour accomplir leurs missions. On retrouvera dans les recettes les remboursements par l'assurance.

Compte 65 (autres charges de gestion)

Les dépenses ont dépassé les prévisions de près de 25 000 € (9.3%) et se concentrent uniquement au compte 6554 (contributions organismes de regroupement) et la participation au SIVU « voirie ». En effet, la réalisation a dépassé de 25 000 € la prévision de 130 000 € à cause des travaux supplémentaires effectués, en matière de goudron. Au-delà de la révision générale annuelle (45 T soit environ 22 000 €), des chantiers ont été réalisés (aménagement devant la mairie, chemin dans le parc, parking de la grande aux souvenirs, route du Maboué...) représentant un investissement de près de 30 000 €. En réalité, s'ils n'avaient pas été effectués en 2011, ils l'auraient été en 2012

Au BP, une somme de 118 186 € au compte 658 n'est pas reportée au CA. Cette somme correspond à une provision, en fonctionnement, qui servirait au cas où une dépense imprévue intervenait subitement. Elle a servi à payer certains dépassements de crédit vus plus haut.

Compte 66 (charges financières)

La prévision a été dépassée de 1 100 € environ, uniquement due à cause de l'utilisation de la ligne de trésorerie pendant les travaux de l'Avenue notamment.

Compte 67 (charges exceptionnelles)

Ce compte incorpore des écritures d'ordre qui ont tendance à fausser les résultats puisqu'en l'occurrence, il s'agit principalement de la sortie du bilan de l'ancienne tondeuse, lors de l'achat de la nouvelle. C'est pour cela qu'il convient de comparer les charges sans ces montants exceptionnels.

Le total des charges réelles (hors charges exceptionnelles) s'élève à 1 467 554,33 € par rapport à un BP de 1 471 510 € ; ce qui montre une prévision globalement juste et une maîtrise de ces charges puisqu'elles sont inférieures de 3 955 €.

En comparant les dépenses réelles de 2011 avec les celles réelles de 2010, on s'aperçoit qu'elles augmentent de 3,55 % (50 336 €) ; augmentation prévue au BP.

En conclusion, une maîtrise générale des dépenses est constatée, malgré des disparités, avec des économies importantes sur certains comptes et avec des dépassements pour deux d'entre eux.

COTE	RECETTES	CA 2010	BP 2011	CA 2011	CA2011 / BP2011		CA2011 / CA2010	
13	ATTENUATION DE CHARGES	10 029,04 €	3 000,90 €	29 337,80 €	26 336,90 €	877,63%	19 308,76 €	192,53%
70	PRODUITS DES SERVICES	110 014,63 €	119 240,00 €	146 698,94 €	27 458,94 €	23,03%	36 684,31 €	33,34%
73	IMPOTS ET TAXES	892 728,43 €	939 158,00 €	941 353,23 €	2 195,23 €	0,23%	48 624,80 €	5,45%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	750 930,45 €	704 920,00 €	707 109,05 €	2 189,05 €	0,31%	-43 821,40 €	-5,84%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	80 294,77 €	73 314,00 €	78 117,09 €	4 803,09 €	6,55%	-2 177,68 €	-2,71%
76	PRODUITS FINANCIERS	172,32 €	0,00 €	157,55 €	157,55 €	#DIV/0!	-14,77 €	-8,57%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 116,59 €	0,00 €	29 919,59 €	29 919,59 €	#DIV/0!	23 803,00 €	389,15%
	TOTAL	1 850 286,23 €	1 839 632,90 €	1 932 693,25 €	93 060,35 €	5,06%	82 407,02 €	4,45%
	TOTAL SANS RECETTES EXCEPTIONNELLES	1 844 169,64 €	1 839 632,90 €	1 902 773,66 €	63 140,76 €	3,43%	58 604,02 €	3,18%

Compte 013 :

Ce compte, qui correspond au remboursement par la SOFCAP de l'absence de nos agents (maladie, maternité) est volontairement minoré lors du BP car on ne peut escompter des recettes sur des absences d'agents, souvent imprévisibles. Le remboursement de plus de 29 000 € montre l'absence et à mettre en comparaison avec le poste remplacement expliqué ci-dessus.

Compte 70 :

Ce compte est en forte hausse par rapport à la réalisation 2010 (+33%), Elle est composée notamment du remboursement par la Communauté de Communes (salaires pour les agents mis à disposition, loyer pour l'occupation de l'ADMR et du RAM à l'Espace Voltonia et des frais de chauffage).

Compte 73 :

Ce compte qui correspond principalement aux recettes fiscales est en évolution de 5,45% par rapport au CA 2010 ; et ce, sans augmentation du taux d'imposition. Les bases ont largement évolué.

Néanmoins, il est à noter que le FNGIR (compte 7323), prévu à 37176 € n'a été versé qu'à hauteur de 19 136 €. Ce montant est la compensation, suite à la réforme de la taxe professionnelle, pour que les collectivités ne perdent au titre de cette réforme.

Si le montant versé est moindre, c'est uniquement du fait que la nouvelle taxe professionnelle (CVAE) est plus importante que prévu.

totalité fiscalité prévue au BP 2011	Montant	totalité fiscalité réellement versée en 2011
TF	295 831,90 €	296 322,76 €
TFNB	32 643,96 €	32 684,42 €
TH	342 797,70 €	340 107,68 €
CFE	70 752,00 €	70 755,54 €
rôle complémentaire		1 333,59 €
TASCOM	37 281,00 €	36 864,00 €
CVAE	35 270,00 €	53 558,00 €
IFER	3 060,00 €	3 060,00 €
prdt TA FNB	1 515,00 €	1 548,00 €
TOTAL	819 151,56 €	836 234,00 €
FNGIR	37 176,00 €	19 136,00 €
TOTAL	856 327,56 €	855 370,00 €

Compte 74 :

Ce compte qui correspond aux dotations d'état et aux compensations est conforme au BP. Il est reculé néanmoins par rapport au CA 2010.

Compte 75 (autres produits de gestion):

Il s'agit des loyers des logements communaux, à l'exception de ceux figurant dans le budget de la gare, en incluant la location des salles communales et des gîtes. Les recettes ont dépassé légèrement les prévisions.

Compte 76 (produits financiers) :

Cette recette représente les revenus des parts sociales que la commune auprès du Crédit Agricole.

Compte 77 (produits exceptionnels) :

Ce compte a principalement été crédité du produit de la vente de la tondeuse, pour la reprise de l'ancienne, lors de l'achat de la nouvelle et des écritures d'ordre attachées.

En conclusion, les recettes réelles (sans écritures d'ordre et recettes exceptionnelles) sont majorées de 58 800 € (3.18 %) par rapport à 2010 et de plus de 63 000 € au BP (+3.43%).

Il faut rappeler que ces recettes supplémentaires sont à resituer dans un contexte où le taux communal des taxes n'a pas évolué en 2011.

Synthèse du budget de fonctionnement depuis 2008

Le tableau ci-dessous montre le résultat total, en incorporant les excédents reportés, comparés à 2008, 2009 et 2010. Le résultat est un peu supérieur à celui des autres années à l'exception de 2009 mais il convient de rappeler que l'indemnité d'assurance pour l'indemnisation de l'incendie des tribunes, avait été versée dans cette année là sur ce budget. Cela montre une évolution positive de ce résultat qui s'améliore.

FONCTIONNEMENT	2008	2009	2010	2011
RECETTES				
Excédent reporté	124 241,08 €	120 540,87 €	122 004,44 €	120 063,10 €
recettes	1 844 022,44 €	1 850 436,07 €	1 850 289,23 €	1 932 693,25 €
recettes cumulées	1 968 263,52 €	1 970 976,94 €	1 972 293,67 €	2 052 756,35 €
DEPENSES				
dépenses	1 470 722,65 €	1 388 972,50 €	1 417 230,57 €	1 495 718,18 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT	497 540,87 €	582 004,44 €	555 063,10 €	557 038,17 €

SITUATION DE LA COMMUNE VIS-A-VIS DES COMMUNES DE MEME CATEGORIE DEMOGRAPHIQUE

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT				
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	503.166	216	221	208
Résultat comptable = A - B = R	436.975	187	185	176
Produits de fonctionnement réels	1.877.641	806	835	849
Charges de fonctionnement réelles	1.440.666	618	642	665
Capacité d'autofinancement brute = CAF	436.975	187	193	183
Produits de cessions d'immobilisations	8.372	4	7	20
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	278.777	120	132	110

En conclusion, le résultat de fonctionnement permettra de virer vers la section investissement un montant important, pour l'autofinancement des projets.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2011	CA 2011		BP 2011	CA 2011
Moins values sur cessions		17 342,00 €	Excédent antérieur reporté	12 928,17 €	
Remboursement du capital des emprunts 2011	167 000,00 €	159 361,34 €	virement prévisionnel	370 000,00 €	
			FCTVA	190 000,00 €	120 391,25 €
			TLE	4 000,00 €	9 344,00 €
			excédent de fonctionnement	435 000,00 €	435 000,00 €
			subventions	547 071,83 €	168 998,00 €
Travaux 2011	1 472 000,00 €	1 150 585,81 €	emprunts	80 000,00 €	101 256,50 €
			transferts entre sections		25 714,00 €
TOTAL	1 639 000,00 €	1 327 289,15 €	TOTAL	1 639 000,00 €	860 703,75 €
Déficit sans tenir compte des restes à réaliser		466 585,40 €			

Les dépenses d'investissement

Moins de travaux ont été réalisés qu'indiqué dans le BP. En effet, certains travaux sont décalés en début d'année (installation du cinéma numérique). L'autre raison est que l'estimation est au-dessus du montant réel des dépenses.

A noter également la différence dans le montant des remboursements des annuités d'emprunt, à cause du premier remboursement du prêt de la MSA pour l'Espace Voltonia en 2012 et non en 2011.

Les recettes d'investissement

Le montant du FCTVA prévu à hauteur de 190 000 € n'est qu'à 120 000 € dans la mesure le FCTVA pour les travaux de l'avenue ne sera encaissé qu'en 2012. Il ne s'agit donc que d'un décalage dans le temps.

Peu de subventions ont été versées (169 000 €) sur 547 000 €. Là aussi, il s'agit d'un décalage qui se voit néanmoins dans la trésorerie puisqu'elle a obligé la collectivité à utiliser la ligne de trésorerie. Le solde des subventions sera versé début 2012.

Le prêt de 100 000 € correspond aux soldes des travaux de l'avenue.

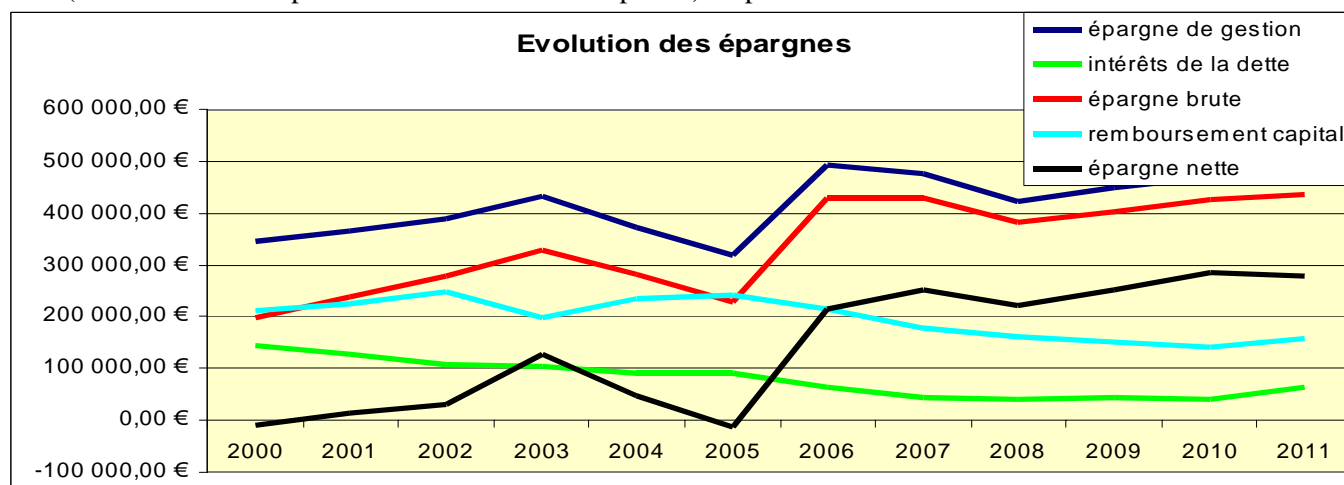
Synthèse du budget d'investissement

Ce budget montre que le financement par emprunt se limite aux gros investissements (avenue) mais que le résultat (déficit de 474 957 €) est faussé par le non versement des subventions.

CONCLUSION :

Le compte administratif montre une maîtrise des dépenses de fonctionnement et dégage une forte capacité d'autofinancement (27%), sans compter les excédents reportés.

La restructuration des prêts en 2005 joue pleinement son effet en permettant à la collectivité de dégager une épargne nette (autofinancement après remboursement des emprunts) de plus de 277 000 €.



	Année 2011	Résultat 2010	total cumulé
FONCTIONNEMENT			
recettes	1 932 693,25 €	120 063,10 €	2 052 756,35 €
dépenses	1 495 718,18 €		1 495 718,18 €
déficit			
excédent	436 975,07 €	120 063,10 €	557 038,17 €
INVESTISSEMENT			
recettes	860 703,75 €		860 703,75 €
dépenses	1 327 289,15 €		1 327 289,15 €
déficit			
excédent	466 585,40 €	12 928,17 €	-453 657,23 €
TOTAL CUMULE DES SECTIONS - RESULTAT GLOBAL 2011			103 380,94 €

Le Compte administratif et le Compte de Gestion 2011 du Budget Principal de la commune, sont adoptés à l'unanimité.

* Après discussion, le Conseil Municipal sur proposition de la commission «Finances », statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 constatant que le compte administratif 2011 présente un EXCEDENT D'EXPLOITATION de 557 038.17 €, décide, de répartir ce résultat comme suit :

- 120 038.17 €uros en excédent antérieur reporté en section de fonctionnement
- 437 000 €uros à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » en section d'investissement pour le remboursement du capital des emprunts.

BUDGET PRIMITIF 2012

Monsieur le Maire rappelle que la commission « Finances » a préparé le projet de budget primitif en prévoyant un montant de DSR (non notifiée à ce jour) identique à celui de l'année dernière. Le montant définitif pourra sensiblement modifier le projet de budget ainsi décomposé :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CPT	DEPENSES	BP2011	CA2011	BP2012	BP2012/CA2011		BP2012/BP2011	
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	397 010,00 €	369 006,67 €	401 550,00 €	32 543,33 €	8,82%	4 540,00 €	1,14%
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK	193 200,00 €	167 859,18 €	189 600,00 €	21 740,82 €	12,95%	-3 600,00 €	-1,86%
61	SERVICES EXTERIEURS	137 800,00 €	136 008,63 €	141 600,00 €	5 591,37 €	4,11%	3 800,00 €	2,76%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	47 010,00 €	45 090,36 €	49 350,00 €	4 259,64 €	9,45%	2 340,00 €	4,98%
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	19 000,00 €	20 048,50 €	21 000,00 €	951,50 €	4,75%	2 000,00 €	10,53%
12	CHARGES DE PERSONNEL	740 000,00 €	738 032,10 €	740 000,00 €	1 967,90 €	0,27%	0,00 €	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	267 500,00 €	292 411,51 €	260 650,00 €	-31 761,51 €	-10,86%	-6 850,00 €	-2,56%
66	CHARGES FINANCIERES	67 000,00 €	68 104,05 €	66 000,00 €	-2 104,05 €	-3,09%	-1 000,00 €	-1,49%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	28 163,85 €	19 124,00 €	-9 039,85 €	-32,10%	19 124,00 €	
	TOTAL	1 471 510,00 €	1 495 718,18 €	1 487 324,00 €	-8 394,18 €	-0,56%	15 814,00 €	1,07%
	TOTAL SANS CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 471 510,00 €	1 467 554,33 €	1 468 200,00 €	645,67 €	0,04%	-3 310,00 €	-0,22%

Compte 011 (charges à caractère général)

Le compte 011 prévoit une augmentation de 8.82% par rapport à la réalisation 2011, et montre une prudence quant à la définition de chaque dépense, compte tenu des incertitudes liées aux dépenses d'énergie (chauffage, prix du fuel...). Néanmoins, la prévision globale n'augmente que de 1.14% par rapport à celle de 2011, soit + 4540 €.

Compte 012 (charges de personnel)

Ce poste, qui représente environ 50% de la dépense totale de fonctionnement, prévu est provisionné à hauteur de 740 000 € (comme en 2011) et tient compte d'une part de remplacements temporaires, compte tenu des absences actuelles et d'autre part de l'évolution des carrières.

Le peu de différence avec la réalisation 2012 s'explique par le fait que des salaires ne sont plus à verser (Roseane Picard et Jean-Maurice Banc)

Compte 65 (autres charges de gestion)

Ce compte correspond principalement aux charges liées à la cotisation SDIS (6553) et au contingent SIVU (6554). Ce chapitre est globalement en diminution de plus de 30 000 € par rapport à la réalisation 2011. En effet, 2 comptes totalisent à eux seuls 33 000 € (contribution au SMU et aux associations). En 2012, moins de travaux « goudrons » sont planifiés qu'en 2011. Pour les subventions aux associations, le budget est en diminution, simplement parce que moins de manifestations d'ampleur sont prévues.

Le compte 658 (autres charges de gestion) est le compte d'attente et d'équilibre du budget. Cette somme de 118 354 € est en réalité la réserve en fonctionnement dans laquelle nous aurions à puiser si des frais nouveaux arrivaient. Depuis plusieurs années, il est toujours du même niveau.

Compte 66 (charges financières)

Ce compte est en légère diminution mais tient compte d'une provision pour l'utilisation de la ligne de trésorerie (5 500 €)

Compte 67 (charges exceptionnelles)

Ce compte comprend deux charges qui ne sont pas reconductibles à savoir l'indemnité versée aux délices de Javarzay et une écriture pour rectifier une subvention intégrée en 2 fois en 2010.

En conclusion, en additionnant les comptes réels de dépenses (sans les comptes de réserve, de provision vers l'investissement et charges exceptionnelles), les dépenses s'élèvent à 1 468 200 €. Les mêmes dépenses réelles en 2011 se sont élevées à 1 467 554 €. Cela représente donc une augmentation seulement de 645 €. La prévision prévoit une stagnation des dépenses, malgré une prudence sur certains comptes. Néanmoins, le suivi devra être permanent pour éviter toute dérive.

Compte 023 (Virement à la section investissement)

Cette somme qui n'apparaît que dans l'édition détaillée du BP est une charge théorique et correspond à la somme prévue pour être affectée en investissement début 2012, lors de l'affectation des résultats. Cette somme évaluée à 350 000 € est supérieure au remboursement du capital (153 500 €) et permet donc de dégager un autofinancement

COMPTE	RECETTES	BP2011	CA2011	BP2012	BP2012/CA2011		BP2012/BP2011	
13	ATTENUATION DE CHARGES	3 000,90 €	29 337,80 €	3 000,00 €	-26 337,80 €	-89,77%	-0,90 €	-0,03%
70	PRODUITS DES SERVICES	119 240,00 €	146 698,94 €	116 550,00 €	-30 148,94 €	-20,55%	-2 690,00 €	-2,26%
73	IMPOTS ET TAXES	939 158,00 €	941 353,23 €	941 975,4 €	622,21 €	0,07%	2 817,44 €	0,30%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	704 920,00 €	707 109,05 €	696 964,00 €	-10 145,05 €	-1,43%	-7 956,00 €	-1,13%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	73 314,00 €	78 117,09 €	74 000,00 €	-4 117,09 €	-5,27%	686,00 €	0,94%
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	157,55 €	150,00 €	-7,55 €	-4,79%	150,00 €	#DIV/0!
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	29 919,59	3 000,00	-26 919,59 €	-89,97%	3 000,00 €	#DIV/0!
	TOTAL	1 839 632,90 €	1 932 693,25 €	1 835 639,44 €	-97 053,81 €	-5,02%	-3 993,46 €	-0,22%
	TOTAL SANS RECETTES EXCEPTIONNELLES	1 839 632,90 €	1 902 773,66 €	1 832 639,44 €	-70 134,22 €	-3,69%	-6 993,46 €	-0,38%

Compte 013 :

Ce compte, qui correspond au remboursement par la SOFCAP de l'absence de nos agents (maladie, accidents) est provisionné à hauteur de 3 000 €, compte tenu des absences déjà constatées.

Compte 70 :

Ce compte qui correspond à des ventes de produits communaux (concessions, entrées musée château, bibliothèque...) et au remboursement d'autres collectivités (Communauté de communes, EHPAD). Le compte 70878 est en diminution puisque la Communauté de Communes a repris la gestion directe du ménage du gymnase, sans passer par les services de la commune.

Compte 73 :

La recette fiscale, sans augmentation de taux enregistre une hausse de 11600 €, soit +1.39% par rapport à la réalisation 2011 et + 18 800 € par rapport aux chiffres annoncés lors du BP2011.

Le chapitre 73 est globalement stable, compte tenu de l'incertitude des autres comptes du chapitre.

Compte 74 (dotations, subventions)

L'enveloppe des dotations d'état est gelée depuis 2011 et se matérialise par une diminution pour beaucoup de collectivités. La DGF (dotation globale de fonctionnement) est en baisse de 0.71% (- 3000 €).

Le montant de la DSR (Dotation de solidarité Rurale) n'est pas connu à ce jour.

Compte 75 (autres produits de gestion):

Il s'agit des loyers des logements communaux, à l'exception de ceux figurant dans le budget annexe de la gare. De plus, les 10 000 € au compte 758 correspondent au virement provenant du budget de la gare, pour les travaux aux logements place Emile Thomas.

Compte 76 (produits financiers) :

Cette recette représente les revenus des parts sociales que la commune a auprès du Crédit Agricole.

En conclusion, l'ensemble des recettes escomptées est en légère diminution par rapport à la prévision 2011 et intègre une diminution de l'ordre de 70 000 € par rapport au CA 2011. Cela montre le contexte tendu dans lequel a été élaboré l'ensemble du budget.

SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
	BP 2012		BP 2012
déficit reporté	453 657,23 €	virement prévisionnel	350 000,00 €
Remboursement du capital des emprunts 2011	153 500,00 €	FCTVA	240 000,00 €
Restes à réaliser	139 832,00 €	TLE	4 000,00 €
Travaux 2012	709 665,40 €	fonds concours Conseil Général	70 000,00 €
		excédents de fonctionnement	437 000,00 €
		subventions RAR	533 099,76 €
Réserve travaux	577 065,82 €	subventions travaux 2012	179 620,70 €
		emprunts	220 000,00 €
Total des dépenses	2 033 720,46 €	Total	2 033 720,46 €

Les recettes d'investissement

On retrouve tout d'abord le virement prévisionnel de 350 000 € transféré de la section de fonctionnement.

Le FCTVA sur les investissements 2011 représente environ 240 000 €, compte tenu des travaux importants sur l'avenue (2010 et 2011).

La TLE (taxe payé sur les permis de construire) est volontairement minoré car on ne connaît pas la somme versée.

Les 70 000 € correspondent à la deuxième tranche versée par le Conseil Général, pour les échanges de voirie.

L'excédent de 437 000 € est l'affectation du résultat 2011.

Les subventions de 533 000 € représentent toutes les subventions accordées pour les projets 2010 et 2011 en cours de versement. Les 179 000 € sont celles des projets 2012 et se résument à celles du projet de rénovation de l'église. Ces dernières ne sont pas encore notifiées.

Les 220 000 € représentent le montant estimé des emprunts à réaliser en 2012, se résument à la rénovation de l'église. Ce montant sera ajusté en fonction des subventions et du montant réel des travaux.

Les dépenses d'investissement

Les 153 500 € représentent le remboursement du capital des emprunts et est en diminution par rapport à 2011, compte tenu de la structuration des prêts et ce, malgré des travaux importants sur l'avenue, financés en partie par emprunt.

Le reste à réaliser des travaux engagés en 2011 mais pas encore finis représente un montant de près de 140 000 € (maison du cèdre, cinéma numérique, rue du chemin vert, éclairage public, solde avenue).

La programmation des travaux pour l'année 2012 correspond à 710 000 €.

Compte tenu de l'équilibre financier à trouver, il resterait une enveloppe de 577 000 € permettant d'éventuels autres travaux.

CONCLUSION :

Dans un contexte de plus en plus tendu, compte tenu des dotations en stagnation, voire en diminution, et des recettes fiscales peu évolutives, le budget a été bâti pour préserver une capacité d'autofinancement forte, afin de financer les investissements nécessaires à la rénovation de notre patrimoine.

De ce fait, les dépenses ont été contraintes et permettent, sans augmentation des taux d'imposition, de préserver un autofinancement fort.

Le Budget Primitif de la commune sera adopté lors de la prochaine séance le 16.04.2012

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 22 heures 25 :

- Monsieur le Maire souhaite comme à l'occasion de chaque distribution de la lettre de l'association « Chef Boutonne Alternative » s'expliquer ou préciser certains points :

- Il apprécie que l'association se soit déclarée satisfaite de l'indemnisation versée aux Délices de Javarzay et indique que « le commerçant non sollicité » a convenu lors l'entretien qu'ils ont eu, que l'ouverture du magasin en janvier 2011 alors que les travaux étaient commencés depuis plusieurs mois, ne permettait pas d'avoir des résultats comptables permettant de démontrer un manque à gagner par rapport à l'activité des années précédentes.

- Le sujet concernant l'immobilier dont il connaît bien le contexte, est très intéressant. Il pose une question de fond sur le rôle de la collectivité et sur l'évolution des attentes des locataires mais une inadéquation grandissante existe entre l'offre et la demande. Le marché de location n'est pas en pénurie dans la commune et une offre locative supplémentaire, proposée par la commune, comme le suggère l'association, ne résoudra en aucun la problématique générale.

- Il s'accorde à dire que le plan de circulation est en effet un point d'étape et que 2 réunions de concertation ont déjà eu lieu avec les services départementaux pour étudier le bras de contournement évoqué en face du château pour lequel sa situation dans « Natura 2000 » rend difficile sa construction. L'état indique que ce que ce n'est pas impossible mais il conviendra de prouver son caractère indispensable **et** des mesures compensatoires **seront** nécessaires,

- Le dernier article concernant l'imposition communale l'a plus particulièrement irrité car même si le taux de la TH est passé de 10.31% à 16.73% sur les feuilles d'imposition, il convenait de préciser que ce n'est pas du à une augmentation du taux communal mais à une nouvelle répartition des impôts entre les collectivités dans le cadre de la réforme. Les élus locaux s'appliquent à ne pas augmenter les taux d'imposition et l'annonce faite pouvait porter à confusion. Il s'en est entretenu avec Madame la Présidente de l'association qui a reconnu cette maladresse et la remercie pour le correctif qu'elle s'est engagée à faire.

- La cérémonie de citoyenneté à l'occasion de laquelle les jeunes inscrits pour la 1^{ère} fois sur la liste électorale se verront remettre leur carte électorale, aura lieu le 31.03.2012 à 11h30 à la mairie.

- Les travaux d'installation du cinéma numérique, au centre culturel, sont en cours.

- Le tableau des permanences pour les élections présidentielles est établi

- RDV est donné le 28.03.2012 à 18 h à la mairie pour les élus qui souhaiteraient assister à la réunion sur la réforme territoriale à Celles sur Belle.

- L'animation organisée par le Syndicat 4B ce week-end a connu une bonne fréquentation. Remarque quant au film projeté (non visualisé préalablement) malheureusement déconcertant par rapport au sujet traité à savoir les pesticides.

- Explication quant à la recherche de financement pour le projet de construction de la gendarmerie par le SIGGEC.

- Annonce des 90 ans cette année, de l'association de football « Espérance » qui va se regrouper pour des raisons démographiques avec le Club de Gournay et former une nouvelle association « FCB Football Club Boutonnais ».

- La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le 16 avril 2012.

Ainsi délibéré, le 26 mars 2012

Le Maire, Fabrice MICHELET